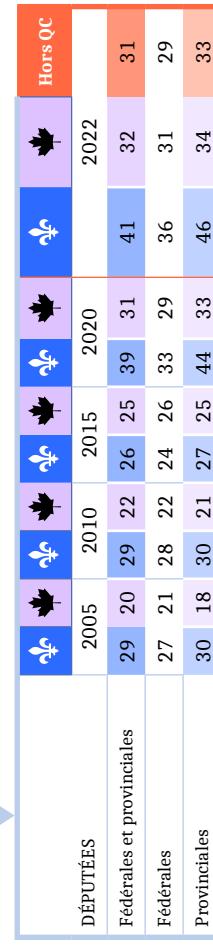


LES MÈRES ÉLUES

PORTRAIT STATISTIQUE

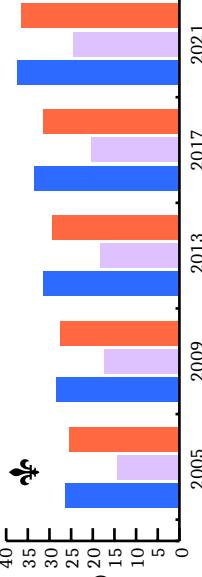
Présence des femmes sur la scène politique
fédérale et provinciale, Québec et Canada, 2005-2022 (%)¹



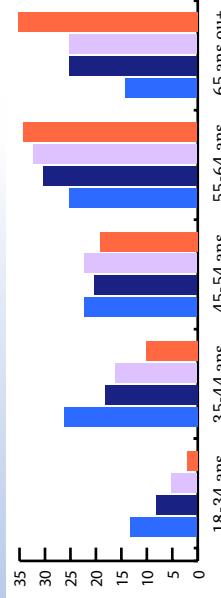
Malgré la hausse depuis les vingt dernières années de la présence des femmes en politique, les élues sont sous-représentées à tous les paliers politiques.

Proportion des élues municipales par type de poste, élections générales de 2005 à 2021, QC²

- Conseillères
- Maires
- Toutes les élues municipales



Répartition des élues par type de poste selon l'âge et le sexe, élection municipale, Québec, 2021²



DÉFINITION

Les mères élues rencontrent des défis à la conciliation famille-mandat politique et travail rémunéré différents selon le palier électif et les droits associés. Au palier fédéral (Chambre des Communes) et provincial (Assemblée nationale du Québec), les députées exercent le rôle de législateur, de contrôleur de l'action gouvernementale et d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique. Au fédéral, les élues bénéficient d'un droit à un congé de fin de grossesse et parental, tandis qu'au provincial, elles ne sont pas admissibles au RQAP. Au municipal, les mairesses président les assemblées du conseil, surveillent l'application des règlements et du fonctionnement des services. Elles travaillent avec les personnes élues conseillères municipales présentes aux conseils et en charge parfois de dossiers spécifiques. Les élues sont admissibles au RQAP.



La présence des élues est plus élevée au Québec que dans les autres provinces.

Perception du travail d'élu.e au palier municipal³

En 2021, un sondage mandaté par Élections Québec auprès d'électeurs municipaux, relevait que les femmes ont le sentiment, plus souvent que les hommes, que le travail d'élues municipales demande beaucoup d'investissement (73 % vs 67 % pour les hommes) et que le risque de subir du harcèlement ou de l'intimidation est très élevé (67 % vs 63 %) (BIP, recherche, 2022).

Rémunération des élus.es³

La rémunération des élues constitue une dimension importante de la conciliation famille-travail, parce qu'elle contribue à permettre l'exercice d'un mandat électoral dans de bonnes conditions de vie, et permettre une diversité de profils de personnes élues (niveau d'éducation, formation, origine sociale, configurations conjugales et familiales, etc.). Les personnes élues reçoivent une indemnité annuelle de base de 185 800 \$ au palier fédéral et de 101 561 \$ au palier provincial (2022).

	Au palier municipal, le niveau de l'indemnité est lié à la taille de la municipalité.	\$ moyenne annuelle
- de 1000 hab.	4 000 \$	4 000 \$
1 000 à 1 999	7 000 \$	7 000 \$
2 000 à 4 999	10 000 \$	10 000 \$
5 000 à 19 999	20 000 \$	20 000 \$
20 000 à 99 999	39 000 \$	39 000 \$
100 000 et +	77 000 \$	77 000 \$

Les jeunes élues municipales sont en plus grand nombre que les élus.

- Conseillères
- Conseillers
- Mairesse
- Maires

Peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques familiales des élus.es

Un portrait socioéconomique⁴ auprès de 24 femmes députées du Québec ayant siégé à la Chambre des communes a montré qu'une **majorité de ces élues (14/24) étaient mères lors de leur première élection.**



Sources : 1. Institut de la statistique du Québec (2022). 2. MAHM (2021) 3. BIP- Recherche. (2022). 4. Parlement du Canada (s.d.), Assemblée nationale du Québec (s.d.), Breux (2022), Mévellec et al. (2022), Groupe Femmes Politique et Démocratie (2018).

ORGANISATION FAMILIALE et fonction d'élue



LES DÉFIS des mères élues



Des défis PROFESSIONNELS

Les responsabilités familiales apparaissent fréquemment comme l'un des principaux freins à l'engagement des femmes en politique, tout comme le manque de confiance en soi et la stigmatisation des femmes élues. Les femmes qui s'engagent en politique, et notamment les mères, tentent à partir de différentes stratégies de dépasser ces obstacles.

Attendre que les enfants soient autonomes

Certaines mères décident d'attendre que leurs enfants aient, selon elles (et la société ?), un âge considéré comme suffisamment autonome pour briguer un mandat électoral.

Soliciter du soutien des proches

Des femmes sollicitent l'aide de leur partenaire ou de leurs proches pour les soutenir dans leurs charges familiales. Un bon réseau est souvent déterminant pour arriver à concilier un engagement politique et la famille.

Recourir à des services externes payants

Dans les ménages où le niveau de revenu est relativement élevé, des femmes utilisent parfois leurs indemnités pour recourir à des services externes pour les soutenir dans les tâches familiales et ménagères.

Démissionner

Certaines élues décident de se retirer de la politique en raison du manque de soutien dans la conciliation famille-mandat politique. Des femmes quittent la politique, car elles ne peuvent bénéficier de congés parentaux, parce qu'elles n'arrivent pas à concilier leurs responsabilités familiales, un emploi rémunéré et un mandat politique (triple articulation famille, travail et travail d'élue), ou pour ne plus faire subir à leur entourage familial la forte pression qu'elles vivent en tant qu'élue.

Des défis de SANTÉ

Les élues au palier provincial ne sont pas éligibles à un congé de maternité. Cette non éligibilité ne leur permet pas de s'arrêter de travailler à la naissance de leur enfant. Au-delà de la fatigue liée à leurs conditions de nouveau parent, cette situation leur génère un sentiment de culpabilité à l'égard de leur nouveau-né et de leur mandat politique. Le sentiment d'être constamment évaluées dans leurs aptitudes d'élue, notamment au retour d'un congé de maternité, conduit aussi certaines d'entre-elles à se surmener. Certaines élues, pour éviter les stigmates et démontrer leur capacité de leader, évitent également de solliciter le soutien de leurs collègues, en particulier masculins. Ce faisant, elles prennent un risque de surmenage physique et psychologique, qui peut, parfois, se répercuter sur la qualité et la satisfaction de leurs relations conjugales, familiales et sociales.

Des défis ÉCONOMIQUES

Les défis économiques des élues sont principalement liés à leur rémunération. Si aux paliers fédéral et provincial, les indemnités annuelles de base qui leur sont allouées leur permettent généralement de se consacrer à temps complet à leur mandat politique, au palier municipal, la plupart des élues ne peuvent vivre uniquement de leurs indemnités. Pour assurer un mandat politique et assumer financièrement les besoins de leur famille, certaines élues cumulent plusieurs sièges dans différentes instances municipales ou prennent des mandats à temps partiel pour pouvoir exercer une activité professionnelle rémunérée. Ce dernier arrangement peut conduire aussi certaines élues à s'appauvrir en n'exerçant qu'un emploi à mi-temps, souvent aux horaires flexibles et faiblement rémunéré.



Des défis de GENRE

Les stéréotypes sexistes auxquels se butent les femmes en politique perpétuent l'idée que l'engagement politique demande des sacrifices, en particulier au regard de sa famille. Cette perception génère souvent un sentiment de culpabilité pour les mères élues, celui de consacrer trop ou pas assez de temps à leur famille, et de ne pas être « à la hauteur » de leur fonction élective. Cette vision contribue également à cantonner les élues dans des fonctions plus de gestion que de leader dans la prise de décision et à une répartition générée des dossiers. Les discriminations basées sur le genre des personnes élues contribuent aussi à produire plus souvent des actes de violences (intimidation, harcèlement, etc.) à l'encontre des femmes.



IN
RS

Institut national
de la recherche
scientifique

Québec

Secrétariat
à la condition
féminine